

Groupe de Travail n°2 « Cartographie des enrobés amiantés »

Eau17 – 10 juillet 2020

Présents :

Organisme	Nom, Prénom	Fonction
Eau17	Hortense Bret Alain Seguin	Responsable patrimoine et prospective Responsable Pole études et travaux
Syndicat d'Electrification	Patrice Marliac	
Syndicat de la Voirie	Delphine Boucheron	Responsable Bureau d'Etudes – SIG
RESE	M. Minjoulat	Directeur Service Technique
CDA Rochefort Océan	Olivier Butel	Administrateur SIG
CDA Royan Atlantique	Alexis Bodet David Guibert	Administrateur SIG
Soluris / Géo17	Hélène Leufroy Elodie Robinet	Administrateur SIG Animatrice

Excusés : CdA La Rochelle, Enedis / Absents : CD17

Ordre du jour

1. Présentation de Hydraclac 3
2. Premiers éléments de construction du périmètre fonctionnel d'un outil cartographique 3
3. Tour de table des pratiques pour appliquer la réglementation 5

Avant chaque intervention sur les enrobés de voirie, le maître d'œuvre doit s'assurer de l'absence d'amiante dans cette dernière. Pour cela, il peut soit réaliser une analyse documentaire lui permettant de prouver l'absence d'amiante dans les matériaux de la chaussée, ou à défaut des analyses complémentaires par carottage doivent être réalisées. Afin de partager les différentes informations détenus par les acteurs de Charente-Maritime, il est proposé de créer un portail cartographique permettant de centraliser et visualiser les données de caractérisation des enrobés (amiante et HAP) en mettant à disposition les rapports de recherche d'amiante et de HAP sur voirie à l'échelle du département. Ainsi, le maître d'ouvrage pourra

- visualiser les prélèvements déjà effectués,
- accéder aux rapports existants,
- ajouter ceux qu'il réalise,
- échanger directement avec le gestionnaire de voirie,
- ajouter ces éléments de connaissance sur les matériaux utilisés lors de travaux sur la voirie
- etc.

En complément des repérages sur voirie existante, on peut s'interroger sur la gestion de la l'information des réfections de voirie (date, étendue de l'intervention, matériaux utilisés).

Ce service cartographique basé sur les principes de partage doit être décrit en fonction des attentes des acteurs voirie réalisant des interventions. Cette description doit permettre de définir les caractéristiques et les modalités de mises en œuvre techniques d'un outil cartographique.

La définition des premiers besoins pourra permettre à Géo17 de bâtir le périmètre général de cet outil.

1. Présentation de Hydraclis

Géo17 a été sollicité par le SDIS pour centraliser l'information liée à la gestion sur les points d'eau incendie :

<https://deci.geoplateforme17.fr/>

A retenir :

Hydraclis est un exemple afin de se projeter sur de potentielles fonctionnalités et administrations d'un outil « amiante ».

Hydraclis, c'est :

-1 base de données centralisée pour renseigner des informations sur les PEI

-1 application assez ouverte avec 3 niveaux d'accès, avec et sans connexion

-1 application collaborative et mutualisée

-1 administration mixte : structurelle par Géo17 / comptes utilisateurs et informations : SDIS

2. Premiers éléments / besoins pour structurer le périmètre fonctionnel d'un outil cartographique

Désignation des besoins	Commentaires / échanges issus du GTn°2 amiante
GESTION DE DROITS / UTILISATEURS	-
L'accessibilité de l'application aux maîtres d'ouvrage, donneurs d'ordre des travaux ?	Donneur d'ordre
Typologie d'accès ?	1 niveau expert
	1 niveau administrateur
	1 niveau avancé
	1 niveau consultation
	Pas de niveau grand public à ce stade
Mise à disposition à d'autres acteurs ?	Des entreprises privées (maîtres d'œuvre notamment), les opérateurs de repérage 1 profil de 'consultant' pour les communes
Définir des catégories d'acteurs édictés par la norme ?	
Accompagnateur	à voir
Donneur d'ordre	oui
Opérateur de repérage	oui
Comment envisager la gestion des comptes ?	De façon centralisée par structure
	Envisager une administration des comptes, indépendante pour chaque structure afin de gérer des comptes internes

	Une gestion « structurelle » en parallèle par Géo17
FONCTIONNALITES	-
Saisir une donnée pour renseigner une base de données	oui
Déposer des rapports, des documents, des photos, etc	oui
Télécharger des données, des rapports, etc	oui
Effectuer des recherches avec des filtres (par exemple : par secteurs, par type d'acteurs, par nom de donneurs d'ordre, par catégorie de voirie, par type de diagnostic, par date, etc).	oui
Un outil de localisation par commune	oui
Entrée dans l'outil : cartographique ou documentaire ?	entrée cartographique plus intuitive
Disposer de rapports	oui
Avoir le contact du donneur d'ordre pour un échange plus direct	oui
Historiser des rapports et HAP	oui mais pas à l'infini. Les anciens rapports doivent être écrasés dès lors qu'ils ne sont plus utiles (voirie concerné par l'analyse refaite)
Signaler un nouveau rapport via une alerte	Oui – alerte paramétrable
Obtenir des statistiques sur les rapports (par exemple : nombre de téléchargements, nombre de consultation, par acteurs, ect)	à voir
Disposer d'un tableau de bord avec des données techniques : nombre de m2 de voirie en Charente Maritime, xx m2 de voiries diagnostiquées, yy m2 de voiries concernées par l'amiante, zz m2 de voiries concernées par HAP, nombre de rapports déposés par MOA...	Besoin d'avoir une information relative à la réfection de voirie et la structure de chaussée comme composantes.
Imprimer des rapports, etc	oui
Autres	
VOLET CARTOGRAPHIQUE	-
Comment cartographier les ZPSO ?	Avoir un point rattaché au secteur d'intervention / de prélèvement
Un polygone	plutôt oui
Un point	plutôt oui avec coordonnées xy
Un linéaire	A voir
Quel est le besoin de précision particulière pour « dessiner », tracer une zone ?	pas de positionnement
Quelle habitude de travail en terme de fonds cartographiques : plan cadastral, image aérienne, fond google map, etc ?	pas de positionnement
Quelle information visualiser, « au premier regard », relative aux rapports et HAP ? (Par exemple leur nombre, leurs statuts, présence ou absence amiante / HAP etc.)	1 picto de couleur différente si présence ou non d'amiante Info sur la réfection et structure de voirie, l'épaisseur de la chaussée également intéressante voire également l'info sur le donneur d'ordre des travaux
Localisation de la ZPSO	Pouvoir cliquer sur une zone, obtenir une fiche plus précise d'info. Avoir un point rattaché à la zone
	Eau 17 : réalisation d'un point tous les 200 voire 100m. Synd de la Voirie : analyse uniquement quand il y a de l'enrobé. Un CCCTP en cours sur les études géotechniques
LES RAPPORTS	-
Quels types de rapports :	Amiante / HAP
Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante	Oui
Pré-rapport	
Rapport de repérage avec IC (investigations complémentaires)	Non car besoin d'avoir les rapports définitifs
QUESTION METIERS	-

Est-il intéressant de catégoriser les opérateurs et donc leurs types d'intervention / d'opérations métiers (pour valoriser / pré-déterminer le type de couche traitée ? profondeur en "z" ?) : une utilité ?	oui, c'est un plus
Autre	PB: la CdA RA par exemple n'est pas compétente uniquement sur la voirie communautaire. Elle intervient dans le cadre de la compétence 'déplacement' et donc réalise des arrêts de bus sur des voiries communales. Idem pour l'assainissement. Idem pour la CARO. Un historique néanmoins sur la ville de Rochefort
	Avoir une info voirie, structure chaussée car permet d'éviter potentiellement la réalisation d'investigation et des rapports selon leur contenu
	Pour le syndicat de voirie : besoin de mandat de la part des communes pour autoriser le dépôt de documents et de rapports (délibération ?)
	Reprise de données : quel besoin ? Dépend de la qualité et volumétrie existante : faire une enquête
	Une analyse différenciée des couches de voirie par Eau17 (info dispo en excell) qui est différente de la méthode de CD17 (issu d'un protocole qui s'est arrêté en oct 2019).
GESTION DOCUMENTAIRE	-
Contenu règlementaire	oui
Info diverses numérisées	Pas de positionnement
AUTRES QUESTIONS GENERALES	-
Uniquement des informations « amiante »?	non, HAP, structure et matériaux composant la voirie (chaussée, trottoir)
Faut-il uniquement une base de données documentaire pour s'éviter / partager les recherches d'amiante ou également une base de données élargie voirie et réseaux ?	oui

A retenir :

- **1^{er} enjeu : la réfection de voirie et structure de chaussée + fiche technique de matériaux : permet réaliser l'étude documentaire préalable à la recherche d'amiante par carottage.**
- **4 types d'informations ont été identifiées : Analyse amiante /analyse HAP/réfection voirie / structure de chaussée**
- **Réaliser un recensement sur la reprise de données et donc sur l'information existante : une enquête courte sera envoyée aux participants, avec un retour pour fin août/début septembre. Cet aspect de reprise de donnée n'étant pas dans l'idée initiale du projet, envisager des scenarii**

3. Conclusion et planification

A retenir :

Volet acteur :

Le rôle des communes est important et central pour des questions de partage documentaire sur l'historique (structure et matériaux de voirie). Elles sont propriétaires des rapports pour le syndicat de voirie. Pour le SdV, besoin d'avoir un mandat pour autoriser le dépôt/ partage de documents dans un outil commun (cela ne s'appliquerait pas aux concessionnaires qui sont propriétaires et qui par la loi ont l'obligation de les mettre à disposition du gestionnaire de voirie ET des autres intervenants).

Re solliciter le CD17 pour sa participation à ce GT et aux réflexions collectives.

Volet technique :

Un tour de table technique qui a permis de dessiner les premiers contours d'un outil. Un estimatif va être demandé. En parallèle, un benchmark d'éditeurs a été réalisé afin de connaître leur périmètre fonctionnel et leur modèle économique : 3 ont été rencontrés (Protys/Sogelink/Métis). Un retour sera fait lors d'un prochain GT.

-identifier et quantifier la reprise des données existantes : une enquête sera envoyée avec le CR du Gt n°2 pour alimenter les réflexions

-faire s'approprier la norme par les participants au GT : 20 pages et des annexes

Volet juridique

- éclairer le GT sur les contraintes liées à l'OpenData « de fait »

Volet organisation

-1 projet sans date butoir mais se donner une échéance d'un an : à confirmer

- présentation des réflexions du GT lors des instances de Géo17 à l'automne avec des points d'arbitrage

-des budgets à prévoir pour 2021 et un modèle économique

-un prochain GT à la rentrée de septembre : un sondage de date à envoyer avec le CR